

Liste de contrôle pour l'analyse des risques liés à l'utilisation de CPT, à l'intention des responsables d'exploitation

Pâturages locaux, pâturage de printemps et d'automne

Si les CPT travaillent dans des zones de pâturage séparées les unes des autres, celles-ci doivent être analysées de façon indépendante.

Numéro de parcelle de la surface de pâturage

Si vous répondez NON à l'une des questions suivantes, prévoyez les mesures nécessaires. Notez-les au dos de cette fiche.

1. Les mesures prévues dans l'analyse globale des risques sont-elles toutes mises en œuvre ?	Oui	Non
2. Les expériences positives et négatives faites avec les CPT au cours des années précédentes sont-elles prises en compte ?	Oui	Non
3. Les changements d'exploitation survenus sur les parcelles voisines qui sont susceptibles d'influencer le comportement des chiens de façon négative (ex. autres animaux de rente, nouveaux exploitants) sont-ils pris en compte dans l'analyse des risques ?	Oui	Non
4. Les voisins proches du pâturage sont-ils informés de façon personnalisée, avant la mise en pâture, sur la présence des CPT et sur le comportement adéquat à adopter en leur présence ?	Oui	Non
5. En cas de facteurs dérangeants récurrents qui influencent les CPT de façon négative, existe-t-il une stratégie d'amélioration (si nécessaire en accord avec le conseiller spécialisé en CPT) ?	Oui	Non
6. Une analyse des risques est-elle effectuée pour les surfaces de pâturage utilisées de façon temporaire et spontanée	Oui	Non
7. Y a-t-il une solution alternative si jamais les CPT doivent être éloignés du pâturage à cause de l'émergence soudaine de conflits ?	Oui	Non
8. Y a-t-il des mesures de protection des troupeaux alternatives pour les surfaces sur lesquelles les CPT ne peuvent être employés ?	Oui	Non
9. Les enclos fixes et mobiles en place sont-ils en bon état et garantissent-ils une sécurité de garde pour les animaux de rente ?	Oui	Non
10. Les CPT sont-ils nourris tous les jours et y a-t-il suffisamment de temps pour une gestion et une surveillance correctes des CPT dans les pâturages ?	Oui	Non
11. Les responsabilités et les conditions de remplacement sont-elles clairement organisées pour la gestion des CPT et les personnes concernées ont-elles l'habitude de la gestion des CPT ?	Oui	Non
12. Y a-t-il au moins deux CPT ensemble par groupe d'animaux/troupeau ?	Oui	Non
13. Les différents groupes d'animaux/troupeaux sont-ils habitués suffisamment tôt à la présence de CPT ?	Oui	Non
14. Le troupeau et les CPT peuvent-ils être menés sans danger vers les pâturages (à pieds, en bétailière, etc.) ?	Oui	Non
15. Les mesures à adopter en cas de chaleurs des CPT sont-elles clairement réglées ?	Oui	Non
16. Y a-t-il suffisamment de panneaux de signalisation CPT ainsi que de matériel de fixation adapté et les modalités de montage et de démontage sont-elles organisées ?	Oui	Non
17. La documentation sur les CPT (prospectus, BD) est-elle distribuée à tous les endroits pertinents ?	Oui	Non

